

# CONDITIONS POUR ACCEPTATION DE NUITS BLANCHES

Nombre minimal:

50 personnes

Taxe communale à charge du client

€60.- au 01/09/2015

Si moins de 50 personnes:

- Annulation de la Nuit Blanche
- Pas de piste de danse
- Pas de salle privative

Ou alors:

- Taxe communale  
à charge du client  
€60.- au 01/09/2015
- Paiement d'une location  
€400.- entre 45 et 49 personnes  
€600.- entre 40 et 44 personnes  
€800.- entre 35 et 39 personnes  
€1000.- entre 30 et 34 personnes